

Saint-Philémon, avril 2009

Chers amis,

À nouveau cette année, l'équipe du Festival de la Truite présentera un « mud drag de VTT » qui se tiendra **samedi, le 25 juillet 2009 à compter de 13h00 sur le terrain près du Terrain des Loisirs.**

Les inscriptions sont au montant de 10\$ et un maximum de 75 participants pourra prendre part à la compétition.

Il est également important de noter que les inscriptions ne seront prises que le matin même, à compter de 10h00, sur le site du drag de VTT.

Une nouveauté cette année, il y aura une course réservée aux motoneiges sur le même circuit que les circuits que les VTT.

Vous pourrez prendre part à notre déjeuner familial à compter de 9h00 jusqu'à 11h00.

Nous faisons parvenir la présente invitation aux participants de notre mud drag de l'an dernier. Il est possible que des oublis se soient glissés dans la préparation de notre liste. Aussi, si vous avez des amis qui sont intéressés à participer à notre activité, nous comptons sur votre collaboration pour leur transmettre notre invitation ainsi que les différentes informations s'y rattachant.

Vous retrouverez, en annexe, toutes les informations pertinentes au fonctionnement du drag de VTT (règlements, classes, bourses, etc...) Veuillez les lire attentivement.

Espérant vous compter parmi nous participants, recevez mes cordiales salutations.

Jacques Vachon
418.789.3666
(après 18 h 00)

Mud Slalom
Drag de 4 roues et motoneiges
(Motocross si nous avons suffisamment
d'inscriptions.)
dans la boue

Règlements et fonctionnement
Samedi, 25 juillet 2009

1. Chaque participant devra effectuer le circuit seul et sans aucune aide extérieure sous peine de disqualification.
2. Le trajet sera d'environ 14 pieds de largeur. Il sera délimité clairement par des câbles.
3. Les participants devront respecter en tout temps les décisions des arbitres et organisateurs du drag. Les décisions rendues par ces derniers sont finales et sans appel.
4. Un coût d'inscription de 10\$ / VTT est exigé. Les inscriptions seront converties en bourse pour les vainqueurs des différentes catégories. **L'inscription est payable la journée même en argent comptant.**
5. Le concurrent qui aura effectué le trajet dans le meilleur temps de sa catégorie sera déclaré gagnant parmi les concurrents de sa catégorie.
6. **Le port du casque de sécurité est obligatoire.**
7. Tous les participants au drag devront signer un dégageant des responsabilités.

8. Les participants seront classés selon les catégories suivantes :

- 0 - 300 * 4 X 4 * 4 temps
- 0 - 300 * 4 X 4 * 2 temps

- 0 - 300 * 2 X 4 * 4 temps
- 0 - 300 * 2 X 4 * 2 temps

- 300 et + * 4 X 4 * 4 temps
- 300 et + * 4 X 4 * 2 temps

- 300 et + * 2 X 4 * 4 temps
- 300 et + * 2 X 4 * 2 temps

- 500 et + * 4 X 4 * 4 temps
- 500 et + * 4 X 4 * 2 temps

- 500 et + * 2 X 4 * 4 temps
- 500 et + * 2 X 4 * 2 temps

- 3 roues * 0 - 300
- 3 roues * 300 et +
- free for all

- course de motoneige

- motocross (suffisamment d'inscription)

** Prenez note qu'il y aura peut-être des changements au niveau des classes dû au nombres d'inscriptions.

9. Les participants se classant au 1^{er} rang de leur catégorie se mériteront une bourse et une plaque. Ceux qui se seront classés en 2^e place se mériteront une bourse. Les montants des bourses seront à déterminer selon le nombre d'inscription. N.B. Les bourses ne seront pas moindres que les années précédentes.

10. Les inscriptions sont limitées à 75 participants selon la formule « premier arrivé, premier inscrit ».